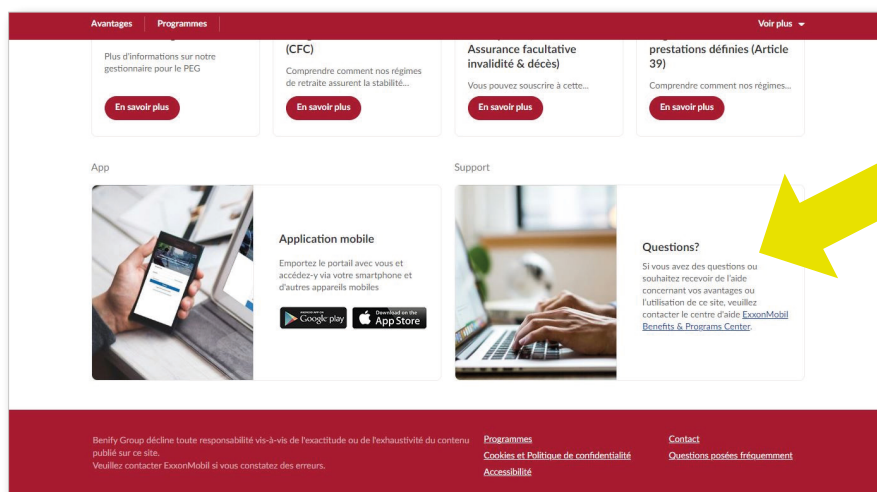


Pour obtenir la validation d'une attestation MIP : Le saviez-vous ?

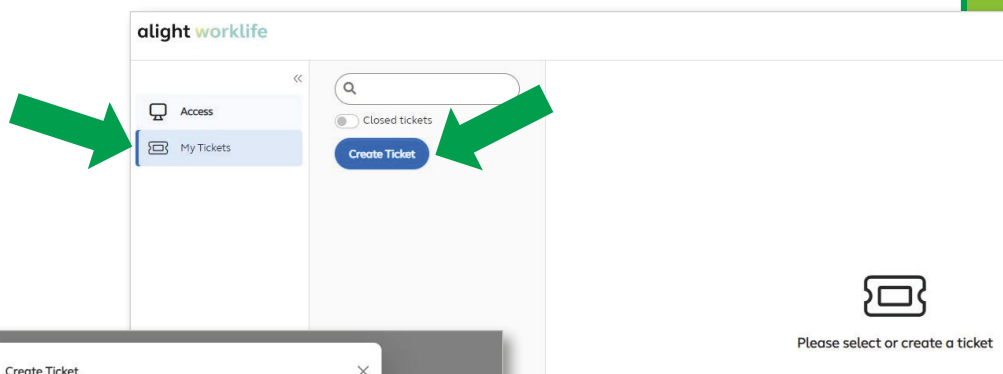
1 Ouvrir le site internet : Your Total Rewards

<https://www.benify.com/fps/wspr/e/w/sso/saml2/start/exxon>

2 S'y connecter et sur le bas de la page principale cliquer sur « questions » :

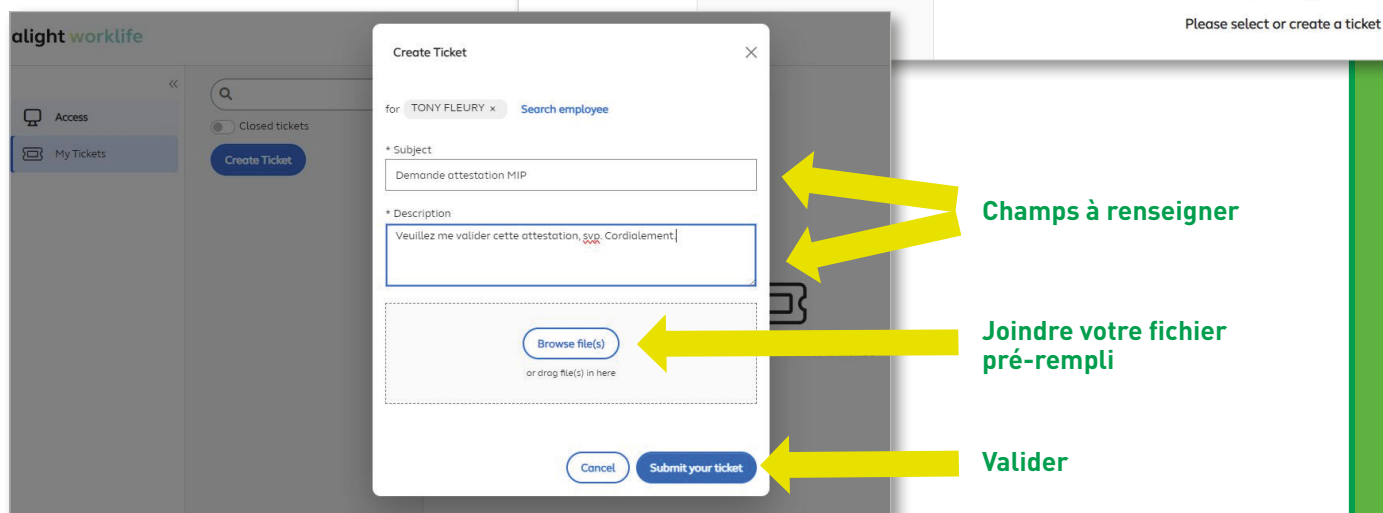


3 Sur la page suivante, cliquer sur « my tickets », et cliquer sur « create ticket » :



4

La fenêtre suivante s'ouvre,
la renseigner :



Négociation égalité femme / homme

Les revendications portées par FO le 13 février 2024 ont été les suivantes :

► **Maintien du salaire pour les hommes durant les 28 jours de congé paternité**, mise en place d'un budget spécifique pour **rattraper les écarts de salaire entre les hommes et les femmes**, suivi des indicateurs d'égalité pour voir l'impact des précédents accords signés et demande de **remboursement des frais de garde d'enfants lors des formations** et déplacement professionnelles.



► **Bilan des locaux et vestiaires** accueillants les femmes sur l'ensemble des sites en France et notamment dans les salles de contrôle, mise en place d'une journée porte ouverte Exxon Mobil pour **promouvoir nos métiers aux femmes**, mise en place de **8 jours d'absence autorisé payée (AAP)** pour permettre aux femmes de se rendre aux différents examens pendant la grossesse et aux hommes de pouvoir les accompagner, mise en place des **congés menstruel** et en particulier pour les femmes souffrant d'endométriose et demande d'ouverture d'une négociation sur le SBF pour pallier les absences des hommes pour congé paternité.

Information sur les dépôts

Après s'être retirée de la gestion du dépôt de Villeneuve le Roi SPVM, **la direction a décidé de ne pas renouveler le contrat d'amodiation du dépôt SPR LYON** (gérée par du personnel ExxonMobil), dont l'administrateur est ESAF. Cette décision impacte 7 de nos collègues du groupe ExxonMobil en France. Il restera un seul dépôt pétrolier à Toulouse opéré par le personnel ExxonMobil.

Les salariées attendent de voir s'il y a un repreneur. L'organisation syndicale Force Ouvrière sera très vigilante sur les conditions de reclassement, mutation etc. des salariés du dépôt de Lyon.

Fin janvier 2024 s'est tenue une négociation sur les conditions d'anticipation pour les salariés des dépôts. **Des avancées significatives ont été signées par vos représentants FO**, portant ainsi leur anticipation à 29 mois de CFC CCNIP versus 18 mois, auxquels s'ajouteront les mois de C2P. Voici une avancée sociale, qui permet (avec les 100 points du C2P, soit 24 mois de pénibilité) d'obtenir une réparation plus juste (soit 29 + 24 = 53 mois d'anticipation sur l'ALTP).

